

Justice : assister à une audience au tribunal va bientôt être payant

écrit par Messin Issa | 30 avril 2025





C'est ce que le Moussa de la Justice va certainement décider.

Le Moussa, qui pense à faire participer les détenus aux frais d'incarcération, pourrait aussi décider de rentabiliser les audiences dans les tribunaux.

Faire payer les détenus et ne pas faire payer les spectateurs, ce n'est pas juste. Et puis, l'État manque de sousous.

Une audience au tribunal peut être plus passionnante qu'un film primé à Cannes. Il y a du mystère, de

l'intrigue, de l'amour, du sexe, de la violence, des joutes verbales entre les avocats... Le tout bien authentique et réel.

Les acteurs sont authentiques, les magistrats aussi. Les pièces à conviction, comme un couteau de 30 cm avec des taches de sang, vont faire frémir l'audience. Les spectateurs vont adorer.

D'ailleurs, ce sont les cinéastes qui s'inspirent des procès pour réaliser des films. Ce ne sont pas les magistrats qui s'inspirent des films pour organiser des procès.

Les salles d'audience seraient aménagées comme des salles de cinéma. Des projecteurs sur les magistrats et les « mis en cause », en gardant les spectateurs dans le noir. Le popcorn coulerait à flot.

On pourrait prendre des photos avec les mis en cause et les magistrats moyennant un petit supplément.

Un guichet pour parier sur l'issue d'un procès serait ouvert dans chaque tribunal.

Il y aurait des séances spéciales une à deux fois par semaine et des audiences dansantes avec les mis en cause et les magistrats le samedi soir. La tenue de ville est requise pour tout le monde. Les réservations seraient recommandées.

La durée des procès serait réduite au maximum pour ne pas décourager les spectateurs et les inciter à prendre des abonnements aux audiences.

Des affiches, de la dimension de celles films, vantant l'intérêt artistique, culturel et social d'un procès, seront placardées dans les environs des tribunaux.

Des encarts publicitaires pourraient passer à la

télévision.

Une chaîne de télévision de promotion des audiences à l'instar de « La Chaîne Parlementaire » (LCP) pourrait voir le jour. Elle passerait des audiences en direct et en « replay » pour les abonnés. On pense également à une revue comme l'ancienne « Salut les copains » qui serait dédiée aux magistrats-stars et aux mis en cause-vedettes. Elle pourrait s'appeler « Salut les copains de la Justice » et serait destinée prioritairement aux jeunes.

On adapterait les audiences aux horaires de travail et on pourrait venir en famille.

Actuellement, en France, tout le monde cherche des sous, certainement sur instruction du Macron qui cherche du blé pour aider le Zelensky.

Le Bayou demande aux **médecins** de travailler pendant deux jours par mois dans les « déserts médicaux ».

L'Amélie de Montchalin, dite ministre des Comptes publics, s'attaque, elle, aux **petits colis** provenant de Chine.

Mais, ce serait le Moussa qui est prédestiné, depuis sa naissance, à sauver les finances de la République.

Le Moussa sera d'ailleurs sans indulgence avec les **détenus** qui ne pourront pas payer leur participation d'incarcération. Ils ne seront pas tolérés dans les prisons et seront renvoyés illico presto.

C'est à cela que sert une bonne Justice.

Surtout quand elle est entre les mains du Moussa.

Messin'Issa